

Magister santé publique et gestion des territoires de santé

Diplôme de 3^e cycle

Responsable

Bernard Kouchner
Professeur titulaire de la chaire
Santé et développement

Public

Médecins territoriaux : médecins directeurs, responsables de programmes de santé publique, directeurs du service environnement et santé publique, médecins responsables de PMI, médecins responsables de personnes âgées, médecins responsables de personnes handicapées
Administratifs et ingénieurs se destinant à une fonction de direction dans le domaine médico-social

Procédure de sélection

Lettre de motivation, CV et copie du dernier diplôme obtenu à envoyer au secrétariat de la chaire à l'attention du professeur Bernard Kouchner.

Droits d'inscription

- Inscription à titre individuel : 2 500 €, 980 € par unité d'enseignement
- Inscription avec prise en charge de l'employeur : 4 500 €, 1 580 € par unité d'enseignement

Durée des cours

D'octobre 2006
à octobre 2008

Renseignements

Chaire Santé et développement
Cnam – Pôle économie et gestion
292 rue Saint-Martin
75141 Paris Cedex 03
Téléphone : 01 58 80 85 56
Télécopie : 01 58 80 88 19
Contact : Lisa Lopes

Contexte de la formation

Les nouvelles mesures de décentralisation modifient le paysage de la santé publique. Les enjeux en matière sanitaire et sociale pour la population concernent actuellement les communes et les conseils généraux et impliqueront demain les conseils régionaux. Ces mesures vont donner aux collectivités l'opportunité de définir, conduire et évaluer de nouvelles politiques et de réorienter celles précédemment menées dans le domaine sanitaire et social. En matière de sécurité sanitaire et de santé publique, les connaissances évoluent aux rythmes des alertes.

Objectifs pédagogiques

Acquérir les compétences juridiques, techniques, managériales et organisationnelles nécessaires pour tout cadre de la fonction publique.
Connaître les concepts, acteurs et enjeux déterminants en santé publique en France et en Europe.
Maîtriser les différents métiers de la médecine territoriale (PMI, actions de santé publique, handicapés, personnes âgées, médecine professionnelle et préventive) pour une carrière en continue évolution.

Programme

UE 1. Santé publique (80 heures)
Épidémiologie, surveillance et sécurité sanitaire ● Indicateurs de santé et indicateurs démographiques ● La surveillance (réseaux, les systèmes d'alerte, les agences de sécurité sanitaire en Europe et dans le monde)
● La prévention : principes, politique de dépistage, éducation pour la santé ● Les programmes de santé publique, évaluation et comparaisons ● Le système de sécurité sociale en France, en Europe, dans le monde : histoire, résultats, évaluation ● Les inégalités de santé en France, en Europe et dans le monde ● La santé communautaire.

UE 2. Organisation et gestion de la santé (80 heures)

Initiation à l'économie politique du secteur de santé ● Régulation

des établissements de santé ● Régulation de la médecine en ville ● Régulation, santé et comparaisons internationales ● Gestion des établissements de santé ● Introduction à l'outil d'analyse spatiale.

UE 3. Droit territorial et droit de la santé (60 heures)

Décentralisation, déconcentration ● Principes généraux de comptabilité et de finances publiques ● Le rôle territorial des organismes paritaires ● Organisation territoriale des secours et des urgences ● Les politiques éducatives locales ● Les politiques urbanistiques ● Initiation aux politiques publiques et environnementales ● Analyse financière ● Délégation de service public, partenariat associatif, mode de gestion des services publics ● Les politiques sociales

Le métier de médecin territorial se caractérise par une diversité de fonctions, une multiplicité de pratiques, une évolution prévisible au vu des nouveaux enjeux de notre société ou des déterminants de santé.

Le magister santé publique et gestion des territoires de santé a été créé pour répondre aux besoins de formation des médecins territoriaux. L'objectif de cette formation étant de permettre principalement aux médecins territoriaux de devenir acteur à part entière des collectivités territoriales.

Durée et organisation des cours

Cette formation se déroule sur deux ans à raison de trois journées par mois (mercredi, jeudi, vendredi). Les unités d'enseignement (UE) constituent l'élément de base des formations au CNAM. Elles peuvent être choisies individuellement ou capitalisées. Quatre UE sont nécessaires à l'obtention du magister. Elles vous permettent de :

- composer votre formation à la carte sans objectif de diplôme ni de durée ;
- centrer votre formation sur une spécialité et acquérir rapidement des compétences ;
- vous engager dans une formation diplômante.

territoriales ● Droit de la santé : cadre législatif, réglementaire et applications.

UE 4. Approche de la population (80 heures)

Cadre législatif et réglementaire ● Étude des différents troubles (physiques, pathologies, dépendance)
● Les différents modes de prise en charge ● Étude des différentes structures d'encadrement (établissement d'accueil, protection sociale et protection juridique, famille) ● Direction, gestion et financement d'une structure d'accueil ● Problématiques de terrain ● Politiques publiques contre la pauvreté et l'exclusion ● Étude des inégalités de santé : état des lieux, déterminants, risques sociaux et morbidité ● Méthodes d'investigation et outils de mesure des inégalités.